

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur



المملكة المغربية
وزارة الداخلية

STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION DES RISQUES DES CATASTROPHES NATURELLES **2020 - 2030**



LIVRET DE PRÉSENTATION

STRATÉGIE NATIONALE
DE GESTION DES RISQUES
DES CATASTROPHES NATURELLES
2020 - 2030

Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, en date du 25 mars 2004, le lendemain du séisme d'Al Hoceima

« ... Ainsi que tu le sais, cher peuple, Nous avons toujours eu à cœur de te tenir le langage de la franchise. C'est dans cet esprit, aujourd'hui encore que Nous te disons que Nous avons identifié les aspects positifs autant que les lacunes et les carences à l'occasion de cette épreuve. [...]


Nous avons, néanmoins, à l'égard de nous-mêmes, un devoir de franchise qui nous impose de reconnaître que nous ne sommes pas suffisamment aptes à faire face à des situations d'urgence... ».



**Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu
L'Assiste**

AVANT-PROPOS

Stratégie Nationale
de la Gestion des Risques
des Catastrophes
Naturelles 2020 - 2030



De par sa position géographique et ses spécifications géologiques, le Maroc est parmi les pays les plus vulnérables aux catastrophes naturelles (séismes, inondations, crues torrentielles...). Ces phénomènes habituellement qualifiés d'exceptionnels, sont devenus, au cours des trois dernières décennies, des sujets d'actualité et des sources de préoccupation.

Conscient de l'impact des catastrophes naturelles sur le plan économique et social, le Royaume a renforcé au cours de la dernière décennie, sa politique dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes naturelles. Cette politique, qui est fondée sur le concept du développement durable entend faire de la prise en compte des risques un facteur clé du développement économique et social du pays.

Prônant la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience des populations et des territoires contre les catastrophes naturelles pour garantir un développement durable, la Stratégie Nationale de la Gestion des Risques des Catastrophes Naturelles s'articule autour de trois objectifs: l'amélioration de la connaissance et l'évaluation des risques, la promotion de la prévention des risques en vue de renforcer la résilience et l'amélioration de la préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une reconstruction efficace.

Ce document décline la nouvelle Stratégie Nationale de la Gestion des Risques des Catastrophes Naturelles 2020-2030.

SOMMAIRE



1



CONTEXTE



Le territoire national est confronté à des risques de catastrophes naturelles liés à ses caractéristiques climatiques, géologiques et géographiques...

Caractéristiques climatiques

Le territoire national se caractérise par une **forte variabilité spatio-temporelle climatique** à cause de sa position géographique et sa situation dans une zone **de transition bioclimatique** entre deux écosystèmes, l'un saharien aride et l'autre méditerranéen tempéré



Crues Torrentielles



Inondations Urbaines

Caractéristiques géologiques

Le territoire national se caractérise également par une diversité géologique, une dynamique tectonique régionale et une grande diversité des reliefs et des sols



Séismes



Glissements de Terrains

Caractéristiques géographiques

Avec 3500 Km de côtes, le Maroc fait face à des risques de submersions marines et de tsunamis



Tsunamis



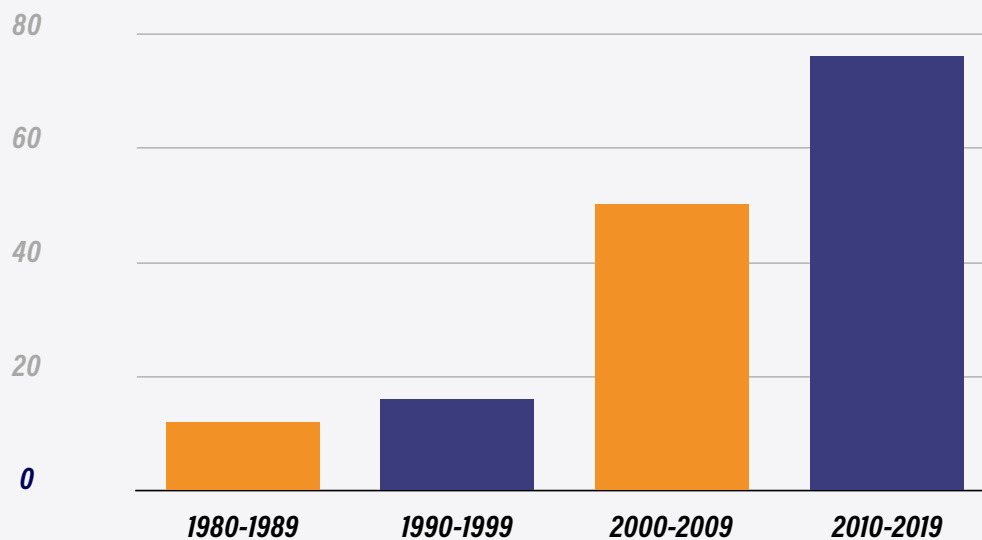
Submersions marines

... amplifiés par une évolution du *contexte socio-économique et environnemental* ”

Contexte socio-économique et environnemental

Avec l'évolution rapide du **contexte socio-économique et environnemental** du pays et l'accentuation des effets aggravants (changement climatique global, développement urbain, etc.), **le nombre des dégâts occasionnés par ces phénomènes a considérablement augmenté.**

Évolution de la survenance des catastrophes naturelles au Maroc entre 1980 et 2019



Source : Direction Générale de la Protection Civile



L'histoire récente du Royaume est marquée par plusieurs évènements catastrophiques tragiques d'origine naturelle ...



1960

Séisme d'Agadir



1995

Inondations de la vallée de l'Ourika



2002

Inondations de Mohammedia



2004

Séisme d'Al Hoceima



2010

Inondations au Gharb



2014 ET 2016

Inondations au sud du Maroc



2019

Crue de Taroudant

... ces catastrophes, malgré leur faible ampleur parfois, ont pesé lourdement sur la société marocaine

12 728

Décès
Entre 1900 et 2019

Les phénomènes sismiques sont à l'origine du plus grand nombre de décès

Les phénomènes sismiques causent le plus de victimes et le plus de traumatismes ainsi que des pertes économiques considérables, toutefois, l'impact des séismes est limité en nombre de personnes affectées.

638 484

Personnes affectées
Entre 1900 et 2019

Les inondations affectent le plus grand nombre de personnes

Les inondations génèrent moins de dégâts et moins de décès mais leur impact touche une grande tranche de la population.

7,2 MMDHS

Dégâts matériels
Entre 1900 et 2019

La sécheresse cause le plus de pertes économiques

Les sécheresses ne génèrent pas ou peu de victimes par mort violente, mais ont un impact social et économique très important compte tenu de l'importance du secteur agricole pour l'économie marocaine (PIB, Création d'emplois...).



Bilan partiel des catastrophes naturelles historiques majeures au Maroc 1900-2019

	Décès	Population totale affectée	Dégâts estimés (MMDhs)
Inondations	1 685	638 484	2 667
Tremblements de terre	12 728	38 465	4 200
Sécheresse/vague de chaleur	0	412 000	7 277
Total	14 413	1 088 949	14 144

Source : Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED) et l'Institut National de Géophysique (ING)



Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, le Maroc a entamé depuis 2004 ...

2004

Renforcement des institutions concernées par l'observation et l'alerte

Agences de Bassins Hydrauliques, Météorologie Nationale, Institut National de Géophysique, Centre Royal de Télédétection Spatiale

2008

Création du Centre de Veille et de Coordination (CVC) au Ministère de l'Intérieur et renforcement des capacités et des moyens de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)

2009

Création du Fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles (FLCN)

2014

Adoption d'une nouvelle approche basée sur la prévention dans la politique de gestion des catastrophes naturelles

... des chantiers structurants pour la mitigation des risques liés aux catastrophes naturelles



2015

Adhésion à la recommandation de l'OCDE sur la gouvernance des risques majeurs, et au Cadre d'Action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030

2016

Programme gouvernemental de Gestion Intégrée des Risques de catastrophes naturelles (PGIR)

- Refonte du fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles (FLCN)
- Adoption d'un dispositif d'appel à projets annuel ouvert aux départements ministériels, aux établissements et entreprises publics et aux collectivités territoriales, comme nouveau mode de fonctionnement de ce fonds
- Mise en place des organes de gestion des risques et finalisation des travaux relatifs à l'institution du régime de couverture contre les événements catastrophiques (couverture assurantielle spécifique et Fonds de solidarité contre les événements catastrophiques).

2017

Étude de l'OCDE sur la gouvernance des risques au Maroc



L'analyse des mécanismes mis en place pour la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles met en évidence...

ANALYSE DES MÉCANISMES EXISTANTS

1 COORDINATION

Coordination non optimale entre les multiples acteurs concernés marquée notamment par une ambiguïté dans la définition des rôles et responsabilités

2 SYNERGIES

Exclusion de la société civile, du secteur privé et de la communauté scientifique

3 CONVERGENCE

Absence d'une approche complète et intégrée multirisque et multiacteurs

4 PLANIFICATION

Les interventions ne sont pas préparées à l'avance, ce qui pénalise l'efficacité et augmente les coûts

5 RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Faible capitalisation sur les expériences passées

... 5 axes d'amélioration pris en compte dans l'élaboration de la stratégie nationale de gestion des risques des catastrophes naturelles



AXES D'AMÉLIORATION



Identifier les parties prenantes, déterminer les responsabilités et susciter la conscience des intervenants



Fédérer les synergies de tous les acteurs concernés



Assurer une gestion intégrée des risques à tous les niveaux



Définir un ensemble de mesures opérationnelles de nature aussi bien institutionnelle, organisationnelle que financière



Sensibiliser les parties prenantes, disséminer l'information, élargir les connaissances, les échanger et renforcer les mécanismes de coopération et de partenariat

2



CADRE STRATÉGIQUE

La stratégie nationale de gestion des risques des catastrophes naturelles (2020-2030) est l'aboutissement d'un processus de réflexion d'étude et de concertation et reflète une vision commune des différentes parties prenantes. L'infographie ci-contre donne un aperçu sur les composantes de la stratégie.



Schéma synthétique de la Stratégie Nationale de la Gestion des Risques des Catastrophes Naturelles

VISION

Réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des populations et des territoires contre les catastrophes naturelles pour garantir un développement durable

MISSION

Contribuer, selon une démarche participative, à la protection des vies et des biens des populations contre les effets des catastrophes naturelles

OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Améliorer la connaissance et l'évaluation des risques



Promouvoir la prévention des risques pour renforcer la résilience



Améliorer la préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une reconstruction efficace

AXES STRATÉGIQUES



Renforcement de la gouvernance de gestion des risques naturels



Amélioration de la connaissance et de l'évaluation des risques naturels



Prévention des risques naturels et développement de la résilience



Préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction



Promotion de la recherche scientifique, de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques

PRINCIPES DIRECTEURS

Approche participative



Culture de la prévention



Responsabilité partagée



Optimisation des ressources



Convergence sectorielle



Dynamisme et ouverture



Changement climatique



Agilité



PILERS

Bonne gouvernance



Implication des territoires et de la communauté



Diversification des sources de financement



Promotion de la recherche scientifique



Incitation à la coopération internationale



PRINCIPES DIRECTEURS



La stratégie nationale de gestion des risques des catastrophes naturelles ...



Une stratégie concertée, inclusive et participative

La stratégie concerne l'ensemble des **parties prenantes concernées directement ou indirectement** par la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles au Maroc.



La prévention comme pratique culturelle

Promotion d'une culture de la prévention qui prend en charge autant les savoirs institutionnalisés que la science vernaculaire, le savoir-faire local et l'expérience du quotidien.



Responsabilité partagée et principe de subsidiarité

Répartition claire **des rôles et des responsabilités** des différents acteurs, et plus particulièrement le respect scrupuleux du **principe de subsidiarité**.



Mutualisation et optimisation des moyens engagés

Mutualisation des ressources et des moyens engagés pour une meilleure **efficacité dans la mitigation des risques** des catastrophes naturelles.

... est fondée sur 8 principes directeurs



Convergence sectorielle pour un développement durable

Toutes les stratégies sectorielles définissant les grandes politiques publiques devront **intégrer le facteur risque de catastrophes naturelles** dans la conception et le développement de leurs orientations stratégiques.



Dynamisme et ouverture sur l'environnement régional et international

Prise en considération de tous les engagements du Royaume, à travers les **conventions et accords internationaux** auxquels il a adhéré.



Inclusion du caractère structurel du changement climatique

Le Maroc est hautement vulnérable aux effets négatifs du changement climatique. De ce fait, les actions de la présente stratégie vont de pair avec l'engagement du Royaume dans la lutte contre le **changement climatique en matière d'adaptation et d'atténuation**.



Agilité

Le périmètre de la stratégie peut être élargi pour couvrir de nouveaux types de risques de catastrophes. Les principes et les mécanismes de gouvernance, de planification et d'action restent applicables à de nouvelles situations.

OBJECTIFS ET AXES STRATÉGIQUES

L'exécution de la stratégie suivra **des plans opérationnels quinquennaux** qui déclinent les axes stratégiques en **programmes et projets**. Les plans peuvent être réajustés en fonction des besoins identifiés lors de la réalisation de leurs composantes et selon le degré d'atteinte des indicateurs de performance y afférents.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

La stratégie se fixe trois objectifs qui couvrent toutes les composantes du cycle de gestion des risques de catastrophes naturelles : Connaissance, prévention, préparation, intervention, réhabilitation et reconstruction.



Améliorer la connaissance et l'évaluation des risques



Promouvoir la prévention des risques pour renforcer la résilience



Améliorer la préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une reconstruction efficace



AXES STRATÉGIQUES

Les parties prenantes agiront sur 5 axes stratégiques pour atteindre les objectifs identifiés. Nous distinguons 2 axes transversaux et 3 axes thématiques déclinés en 18 programmes et 56 projets:



AXES STRATÉGIQUES TRANSVERSAUX

PROGRAMMES 2020-2030

	Renforcement de la gouvernance	>	3 programmes
	La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités	>	3 programmes

AXES STRATÉGIQUES THÉMATIQUES

PROGRAMMES 2020-2030

	Amélioration de la connaissance et de l'évaluation des risques naturels	>	2 programmes
	Prévention des risques naturels et développement de la résilience	>	7 programmes
	Préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction	>	3 programmes

3



AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE I : 3 PROGRAMMES

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE GESTION DES RISQUES NATURELS

CONTEXTE

LE MAROC A MIS EN PLACE PLUSIEURS STRUCTURES DE GOUVERNANCE ET OUTILS DE FINANCEMENT :

- Fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles (FLCN)
- Programme gouvernemental de Gestion Intégrée des Risques de catastrophes naturelles (PGIR)
- Adoption d'un dispositif d'appel à projets annuel ouvert aux départements ministériels, aux établissements et entreprises publics et aux collectivités territoriales
- Institution du régime de couverture contre les événements catastrophiques

ENJEUX

LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ NÉCESSITENT :

- Une meilleure coordination entre les départements concernés
- L'amélioration des capacités de gestion des collectivités territoriales
- L'implication du secteur privé et de la société civile
- Une gestion financière intégrée notamment par l'intégration du financement des actions dans la programmation budgétaire triennale des différents départements

Axe I : Renforcement de la gouvernance de gestion des risques naturels

PROGRAMME 1

Renforcement de la gouvernance centrale de la gestion des risques

PROGRAMME 2

Renforcement de la gestion des risques naturels aux niveaux régional et local

PROGRAMME 3

Renforcement de la gestion financière des risques de catastrophes naturelles



Résultats attendus

COORDINATION

Renforcer la coordination aux niveaux central et territorial

FINANCEMENT

Améliorer le système de financement et de gestion financière



Une dynamique enclenchée

GOUVERNANCE CENTRALE

Désignation des entités et « points focaux » : chargés des questions des risques naturels au sein des différents départements et institutions concernés.

GOUVERNANCE TERRITORIALE

Désignation des entités et « points focaux » : chargés des questions des risques naturels au sein des différents territoires.

AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE 1 : 3 PROGRAMMES

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE GESTION DES RISQUES NATURELS

PROGRAMME 1

Renforcement de la gouvernance centrale de gestion des risques

3 leviers pour *renforcer la gouvernance centrale* de gestion des risques...



Cadre juridique et réglementaire



Gouvernance et coordination



Suivi et évaluation

... et deux nouveaux organes pour assurer **le pilotage et la coordination** de la mise œuvre



COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE GESTION DES RISQUES NATURELS (CIGRN)

Le Comité Interministériel de gestion des risques fixe les orientations stratégiques et permet la mobilisation et la convergence des acteurs concernés en faveur d'une approche intégrée de gestion des risques des catastrophes naturelles

- Fixer les orientations générales du pays en matière de gestion des risques
- Approuver et porter la Stratégie Nationale de Gestion des Risques naturels
- Impulser la prise en compte de la prévention des risques dans toutes les politiques publiques
- Adopter les approches de prévention et de résilience globales et multirisques
- Évaluer, arbitrer et prendre les décisions stratégiques dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale
- Mobiliser la recherche scientifique dans le domaine de la gestion des risques

DIRECTION DE LA GESTION DES RISQUES NATURELS (DGRN)

Créée en février 2020

La Direction de la Gestion des Risques Naturels assure la coordination des actions au niveau central entre les différents départements sectoriels et au niveau territorial avec les régions, provinces et préfectures.

- Assurer le secrétariat et assister la CIGRN dans l'accomplissement de ses missions
- Assurer la liaison entre la CIGRN et ses organes
- Veiller à l'application des résolutions et orientations de la CIGRN
- Veiller à la mise en œuvre des programmes du plan opérationnel
- Assurer une bonne coordination entre les différents acteurs impliqués
- Développer et promouvoir des programmes de réduction des risques et de renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles sur tout le territoire national
- Développer les relations de coopération avec les institutions africaines et internationales
- Produire des rapports d'activité et mettre en place les canaux et plateformes de communication et d'information nécessaires

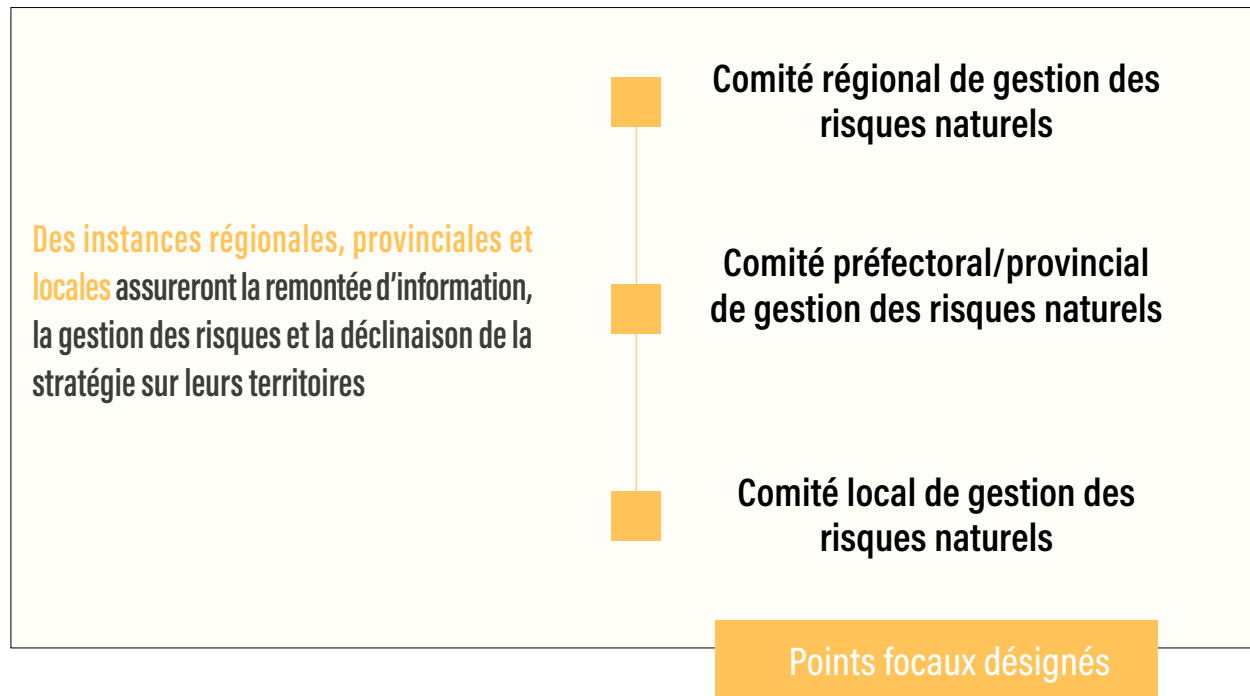
AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE I : 3 PROGRAMMES
RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE GESTION DES RISQUES NATURELS

PROGRAMME 2 Renforcement de la gestion des risques naturels au niveau régional et local



Améliorer la réponse aux besoins locaux par l'implication de tous les niveaux territoriaux et la valorisation des potentiels, capacités et ressources propres



PROGRAMME 3

Renforcement de la gestion financière des risques de catastrophes naturelles

*Une stratégie de financement qui **capitalise sur l'existant et élargit les options offertes pour pérenniser la dynamique enclenchée.***

**Approche****Une vision intégrale des instruments de financement**

Faire ressortir une vision intégrale de l'ensemble des instruments disponibles, ainsi que de tous les processus de gestion des risques naturels, notamment la connaissance, la prévention et réduction des risques, ainsi que la préparation pour la réponse et le relèvement

Un plan de financement

Le plan de financement constituera l'instrument de référence pour permettre l'intégration de toutes les options financières en vue de pérenniser le financement des actions et de garantir la poursuite de leur réalisation

L'intégration du système assurantiel

Intégration du système assurantiel dans la gestion financière des risques à travers l'instauration d'un régime assurantiel de couverture contre les événements catastrophiques (loi n° 110-14).

AXE STRATÉGIQUE II : 2 PROGRAMMES AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET L'ÉVALUATION DES RISQUES NATURELS

CONTEXTE

MALGRÉ LES AVANCÉES NOTABLES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCE ET D'ÉVALUATION DES RISQUES, PLUSIEURS DÉFIS SONT À RELEVER

- La connaissance des aléas naturels est un procédé auquel on fait peu fréquemment recours
- Les informations disponibles y afférentes ne sont pas régulièrement mises à jour voire mal documentées et insuffisamment échangées
- La production et la systématisation d'informations sur la vulnérabilité sociale, économique et environnementale sont à ce stade insuffisant
- Absence d'une structure dédiée à l'intégration des informations sur les risques naturels, ainsi qu'à leur diffusion
- Insuffisance du retour d'expérience de terrain

ENJEUX

POUR FAIRE FACE À CES DÉFIS, IL EST NÉCESSAIRE DE :

- Renforcer le cadre institutionnel en matière de connaissance et évaluation des risques naturels sur le territoire national ;
- Réaliser des études des aléas (mono-aléa et multi-aléas), pour des territoires prioritaires à vulnérabilité élevée, en tenant compte des études déjà réalisées, pour une meilleure prise de décision relative à la gestion des risques naturels en temps réel ;
- Maîtriser les aspects scientifiques et techniques des phénomènes naturels.

Axe II : amélioration de la connaissance et l'évaluation des risques naturels

PROGRAMME 4

Amélioration du cadre institutionnel national de référence pour l'évaluation des risques

PROGRAMME 5

Études et scénarios des risques par aléas simples ou multiples des territoires prioritaires



Résultats attendus

BASE DE DONNÉES

Constituer une base de données bien documentée et mise à jour de l'ensemble des éléments composant les risques naturels qu'encourt le territoire national

ACCÈS À L'INFORMATION

Permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'accéder à une information fiable en temps réel

ASPECTS SCIENTIFIQUES

Maîtriser les aspects scientifiques et techniques des phénomènes naturels pour un meilleur cheminement du processus décisionnel y afférent.



Une dynamique enclenchée

IDENTIFICATION DE SITES VULNÉRABLES

Identification, dans le cadre du Programme National de Prévention des Inondations (PNPI), de 1 000 sites vulnérables aux inondations ainsi que la réalisation d'atlas d'inondation sur plusieurs territoires

CARTES D'APTITUDE À L'URBANISATION

31 projets concernant la réalisation des Cartes d'Aptitude à l'Urbanisation, élaborés ou en cours d'élaboration, couvrant 37 Provinces et Préfectures

AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE II : 2 PROGRAMMES

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET L'ÉVALUATION DES RISQUES NATURELS

PROGRAMME 4

Amélioration du cadre institutionnel national de référence pour l'évaluation des risques



L'Observatoire National des Risques Naturels plateforme centrale pour améliorer l'évaluation des risques



Missions de L'Observatoire National des Risques Naturels

Évaluation des risques

- Coordonner, orienter et conseiller les actions d'évaluation du risque des différents instituts

Définition des Standards

- Définir des standards nationaux de vulnérabilité et de risque

Traitement et partage des données

- Tenir à jour un répertoire central d'informations concernant les aléas, la vulnérabilité et les risques, y compris ceux potentiellement induits par les changements climatiques
- Héberger le système d'information géographique national de la vulnérabilité et des risques

PROGRAMME 5

Études et scénarios des risques par aléas simples ou multiples des territoires prioritaires



Production, diffusion et actualisation d'études et cartes pour une meilleure évaluation des risques

Le programme 5 vise essentiellement la production d'études et de cartes d'aléas et multi-aléas de zones d'inondations, de mouvements de masses, sismiques, d'érosion côtière et de tsunami etc. Pour des territoires prioritaires. Les zones urbaines seront particulièrement ciblées et des mécanismes d'actualisation seront définis. Il est possible de rendre ces cartes accessibles à la population à un niveau détaillé prédéfini via le web.

AXE STRATÉGIQUE III : 7 PROGRAMMES

LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE

CONTEXTE

LE MAROC S'EST ENGAGÉ DANS UNE DYNAMIQUE DE RENFORCEMENT DE SES POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES RISQUES NATURELS QUI NÉCESSITE UNE PLUS LARGE ADHÉSION ET UNE DIVERSIFICATION DES SOURCES DE FINANCEMENT

- La culture de la gestion des risques est peu développée chez les populations et les institutions
- Le fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles (FLCN) reste le principal véhicule de financement avec un faible effet de levier
- Des infrastructures critiques demeurent vulnérables et nécessitent une évaluation et une mise à niveau

ENJEUX

LA PRÉVENTION EST UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE DANS LA GESTION DU CYCLE DES RISQUES NATURELS. L'AXE 3 AGIRA SUR TROIS VOILETS POUR RENFORCER LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE :

- La sensibilisation et la vulgarisation de la culture des risques naturels
- L'incitation à l'investissement aussi bien public que privé et l'amélioration du système de financement y afférent
- Le renforcement de la résilience des infrastructures vitales et stratégiques

Axe III : La prévention des risques naturels et le développement de la résilience

PROGRAMME 6

Sensibilisation des parties prenantes à la gestion des risques

PROGRAMME 7

Approche genre dans la gestion des risques de catastrophes naturelles

PROGRAMME 8

Renforcement de l'investissement public et privé sectoriel et territorial en matière de gestion des risques

PROGRAMME 9

Renforcement de la résilience des infrastructures critiques

PROGRAMME 10

Implication et mobilisation de tous les acteurs et incitation à la conclusion de partenariats public-privé et public-société civile

PROGRAMME 11

Mise en place de projets pilotes de prévention contre les risques naturels

PROGRAMME 12

Protection du patrimoine culturel et naturel classé contre les risques naturels



Résultats attendus

VULNÉRABILITÉ

Réduire la vulnérabilité contre les risques naturels

RÉSILIENCE

Renforcer la résilience du territoire national contre les risques naturels



Une dynamique enclenchée

COFINANCEMENT DE PROJETS

Cofinancement par le Fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles de 158 projets de prévention pour un montant de 2,5 MMDH.

GESTION DES INONDATIONS

Mise en œuvre d'un projet pilote de gestion des risques des inondations dans 4 zones pilotes (Mohammedia, Ourika, Gharb, Guelmim)

RÉSILIENCE URBAINE

Élaboration en cours des stratégies de résilience des villes de Mohammedia et Fès

AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE III : 7 PROGRAMMES

LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE

PROGRAMME 6

Sensibilisation des parties prenantes
à la gestion des risques



*Déclencher un changement comportemental face aux risques liés aux catastrophes naturelles au niveau **du citoyen de la communauté et des institutions***



Approche



**Capitaliser sur
les pratiques et
connaissances locales**



**Développer une culture
de la prévention**



**Développer une culture de
la gestion du risque**

PROGRAMME 7

Approche genre dans la gestion
des risques de catastrophes naturelles



*Adopter une **approche genre** pour apporter une **réponse inclusive et durable** qui prend en compte les besoins de toutes les composantes de la société*

**Approche**

**Implication active
des femmes dans le
système de gestion des
risques**



**Prise en compte des besoins
des populations fragiles ou à
besoins spécifiques**

AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE III : 7 PROGRAMMES

LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE

PROGRAMME 8

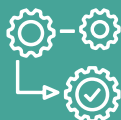
Renforcement de l'investissement public et privé sectoriel et territorial en matière de gestion des risques



3 leviers pour renforcer et pérenniser le cofinancement par le Fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles



Leviers d'action



Identifier et mettre en place de nouveaux mécanismes de financement



Identifier et mobiliser de nouvelles sources de financement



Encourager l'investissement public et privé

PROGRAMME 9

Renforcement de la résilience
des infrastructures critiques

Identifier, évaluer et mettre à niveau les infrastructures critiques et adopter des mesures structurelles pour le renforcement de leur résilience

**Exemples d'infrastructures**

Écoles et hôpitaux



**Grands Réseaux
nationaux publics**



**Bâtiments administratifs
stratégiques et critiques**

AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE III : 7 PROGRAMMES

LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE

PROGRAMME 10

Implication et mobilisation de tous les acteurs et incitation à la conclusion de partenariats public-privé et public-société civile

Impliquer et mobiliser le secteur privé et le tissu associatif pour renforcer la résilience et développer une culture de prévention contre les risques des catastrophes naturelles



Approche :



Mettre en place des cadres de partenariat public-privé



Assurer une meilleure coordination et planification des actions



Impliquer la société civile dans les actions de sensibilisation

PROGRAMME 11

Mise en place de projets pilotes
de prévention contre les risques naturels

Des projets pilotes contre les risques naturels dans des zones prioritaires en vue d'un déploiement progressif sur l'ensemble du territoire national



Approche :

Mettre en place un système
de veille et identifier les
territoires prioritaires par type
de risque



Réaliser des projets modèles
par type de risque dans des
zones pilotes



Déployer progressivement et
par priorité les projets sur le
plan national

PROGRAMME 12

Protection du patrimoine naturel
et culturel classé contre les risques naturels

Protéger le patrimoine naturel et culturel est l'une des priorités de la stratégie nationale de gestion des risques naturels



Approche :

Étude et inventaire du
patrimoine naturel et culturel
classé exposés aux risques
naturels



Élaboration d'un plan d'action
pour la mise en place des
mesures de protection



Mise en œuvre des actions et
mesures de protection

AXE STRATÉGIQUE IV : 3 PROGRAMMES

LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES NATURELLES POUR UN RELÈVEMENT RAPIDE ET UNE MEILLEURE RECONSTRUCTION

CONTEXTE

AU-DELÀ DES DOMMAGES DIRECTS, LES CATASTROPHES NATURELLES PEUVENT INDUIRE DES EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES NÉGATIFS À MOYEN ET LONG TERMES EN L'ABSENCE D'UN DISPOSITIF EFFICACE DE RELÈVEMENT ET DE RECONSTRUCTION

- Une reconstruction rapide, durable et solidaire peut atténuer de 31 % l'impact socio-économique de la catastrophe*
- Une reconstruction post-catastrophe améliorée réduit les risques futurs et renforce la résilience

ENJEUX

UN RELÈVEMENT RAPIDE ET UNE MEILLEURE RECONSTRUCTION NÉCESSITENT UNE PRÉPARATION EN AMONT DE LA CRISE

- La mise en place des moyens de réponse en urgence
- La préparation des plans de réponse d'urgence
- Le développement des outils d'anticipation, d'alerte, d'évacuation et de secours
- L'organisation des mécanismes de coordination
- L'adoption d'approches de communication et de formation dédiées à la préparation aux catastrophes naturelles

*étude de la banque mondiale et the Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR) -Build Back Better - 2018

Axe IV : La préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une meilleure reconstruction

PROGRAMME 13

Renforcement du dispositif de gestion de crise

PROGRAMME 14

Mise en place de plans de continuité des activités et des services vitaux

PROGRAMME 15

Organisation du mécanisme de reconstruction et de retour d'expérience



Résultats attendus

PRÉPARATION

Préparer l'alerte et la réponse d'urgence

RELÈVEMENT

Assurer un relèvement rapide pour garantir la continuité des activités et services

RECONSTRUCTION

Mettre en place des processus de reconstruction et des mécanismes de financements justes, transparents et efficaces pour réduire les impacts socio-économiques

RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Comprendre les limites et marges de progrès de la démarche adoptée en matière de gestion des risques naturels pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience dans le futur



Une dynamique enclenchée

SYSTÈMES DE PRÉVISION ET D'ALERTE

- Mise en place des systèmes de prévision et d'alerte des crues dans le bassin du Guir Ziz Rhéris, et au niveau des villes de Midelt de Béni Mellal, Khénifra, Ouzoud et Imilchil et d'Oued Sakia El Hamra
- mise en place, d'un système de prévision et d'alerte aux crues du Haut Atlas en coopération avec l'Agence de Coopération Internationale Japonaise (JICA) à la province d'Al Haouz - Caïdat d'Ourika

AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE IV : 3 PROGRAMMES

LA PRÉPARATION AUX CATASTROPHES NATURELLES POUR UN RELÈVEMENT RAPIDE ET UNE MEILLEURE RECONSTRUCTION

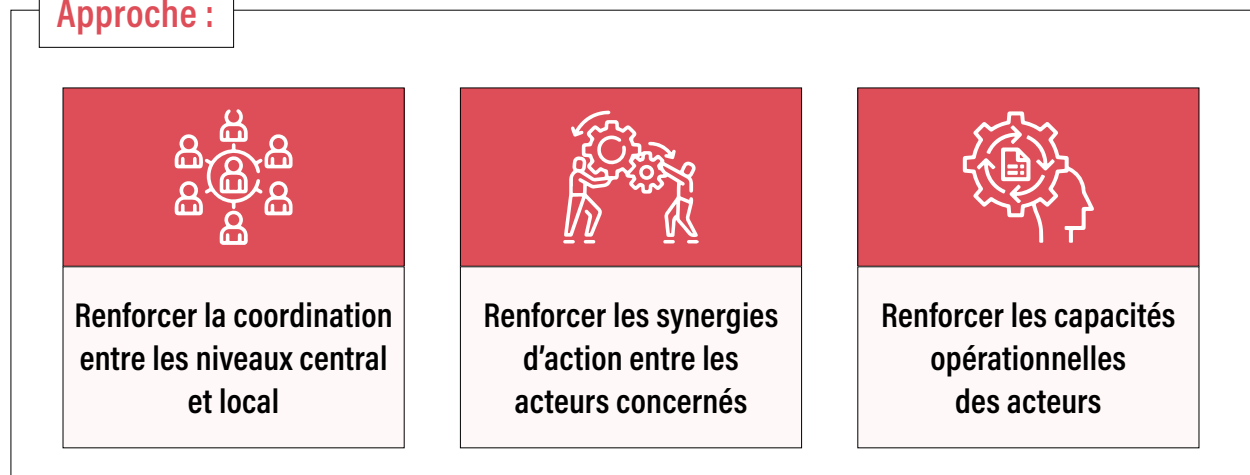
PROGRAMME 13

Renforcement du dispositif de gestion de crise

Élaborer et entretenir un dispositif de gestion de crise efficace pour un relèvement rapide en cas de catastrophe naturelle



Approche :



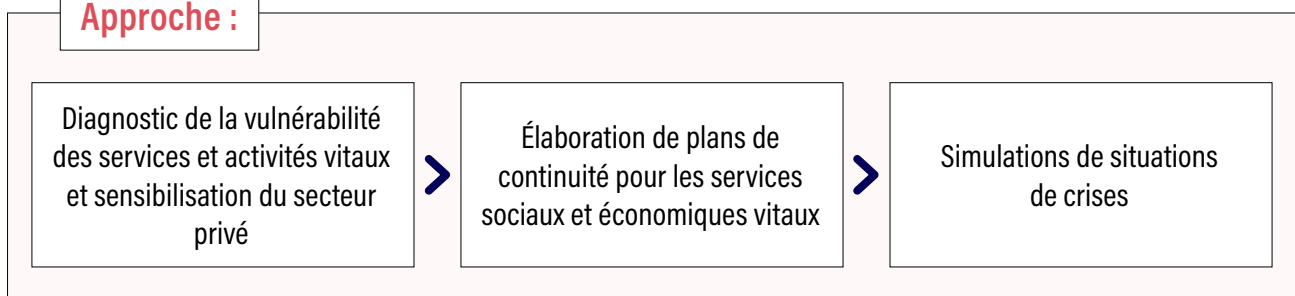
PROGRAMME 14

Mise en place de plans de continuité des activités et des services vitaux

Préparer des plans de continuité à activer en cas de catastrophe naturelle pour minimiser l'impact socio-économique sur les citoyens



Approche :



PROGRAMME 15

Organisation du mécanisme de reconstruction
et de retour d'expérience

Préparer une reconstruction rapide, durable et solidaire pour minimiser les effets socio-économiques de la catastrophe à moyen et long terme et prévenir les risques futurs

**Approche :**

**Préparation de plans
de reconstruction sur
les principes (Build Back
Better-Mieux construire)**



**Adoption d'un système
de financement
des projets de
reconstruction**



**Capitalisation sur les
retours d'expérience**

AXE STRATÉGIQUE V : 3 PROGRAMMES

LA PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES NATURELS

CONTEXTE

LE MAROC A ENTREPRIS PLUSIEURS PROJETS EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DE COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS, MAIS PLUSIEURS MANQUES PERSISTENT :

- Faible engagement de la communauté scientifique dans le processus décisionnel relatif à la gestion des risques des catastrophes naturelles
- Échange d'expérience à l'échelle internationale limité
- Déficit en ressources humaines qualifiées, notamment au niveau territorial

ENJEUX

L'INCITATION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE GESTION DANS LE DOMAINE DES RISQUES NATURELS CONSTITUENT DES COMPOSANTES TRANSVERSALES FONDAMENTALES POUR LA MAÎTRISE DU CYCLE DE GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES

- Adopter un processus décisionnel basé sur des analyses scientifiques
- Respecter les normes et standards internationaux en matière de gestion des risques des catastrophes naturelles
- Gagner en efficacité grâce à des profils qualifiés à tous les niveaux

Axe V : La promotion de la recherche scientifique et de la coopération internationale et le renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels

PROGRAMME 16

Promotion de la recherche scientifique

PROGRAMME 17

Promotion de la coopération internationale et constitution d'un réseau d'experts

PROGRAMME 18

Renforcement des capacités en matière de gestion des risques naturels



Résultats attendus

RECHERCHE

Promotion de la recherche scientifique et implication et mobilisation du monde scientifique

COOPÉRATION

Mise en place de plateformes et de canaux d'échange d'expertises et d'expériences internationales, de transfert de savoir et de transfert de technologies

RENFORCEMENT DE CAPACITÉ

l'implication de tous les acteurs concernés à travers le renforcement de leurs capacités de gestion des risques et la constitution d'un réseau élargi de compétences spécialisées



Une dynamique enclenchée

ÉCHANGE DE DONNÉES

Contribution du Maroc dans l'alimentation de la plateforme mondiale, mise en place par l'UNISDR, pour le suivi des indicateurs d'atteinte des objectifs du cadre de Sendai

RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Formation spécialisée de Niveau Master en « Management des risques de catastrophes naturelles » au profit de 150 responsables et cadres des parties prenantes et des Provinces et préfectures

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Ouverture de cycle de doctorats portant sur la gestion des risques (INAU).

AXES STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

AXE STRATÉGIQUE V : 3 PROGRAMMES

LA PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES NATURELS

PROGRAMME 16

Promotion de la recherche scientifique

Mobiliser les experts scientifiques et renforcer leur implication dans la gestion des risques de catastrophes naturelles



Approche :



Promouvoir la recherche scientifique



Fédérer et mobiliser les experts scientifiques



Mettre en place un cadre institutionnel pour impliquer le monde scientifique

PROGRAMME 17

Promotion de la coopération internationale et constitution d'un réseau d'experts

3 leviers pour promouvoir la coopération internationale



Leviers d'action



Veille technique



Canaux de transfert de savoir et de technologies



Échange d'expériences international

PROGRAMME 18

Renforcement des capacités en matière
de gestion des risques naturels

Investir dans la formation pour renforcer les capacités des acteurs concernés par la gestion des risques naturels

**Approche :**

**Encourager les
filières universitaires
spécialisées dans la
gestion des risques
naturels**



**Constituer un réseau
de formateurs
spécialisés**



**Former les équipes
des parties prenantes
concernées**

4







MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE



Pour sa mise en œuvre, la stratégie est déclinée...

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Dans un premier temps, le périmètre de mise en œuvre concerne les quatre risques majeurs les plus récurrents

	Inondations
	Tremblements de terre
	Glissements de terrain
	Tsunamis

D'autres risques peuvent être ultérieurement couverts, et ce, en fonction de leur importance et des événements circonstanciels

...en un plan opérationnel et un plan d'action qui couvrent les risques naturels majeurs



PLAN OPÉRATIONNEL

La stratégie est déclinée en un plan opérationnel quinquennal qui vise à :

- Assurer la mission de la stratégie, atteindre sa vision et réaliser ses objectifs stratégiques
- Assurer la cohérence des axes et programmes et leur convergence avec la vision
- Traduire lesdits programmes en projets à réaliser par les différents acteurs concernés.

Le premier plan opérationnel couvre la période 2021 - 2026

PLAN D'ACTION

Le plan opérationnel se décline en plan d'action sur une plus courte période

Ce plan fait ressortir les différentes actions dont la réalisation est jugée nécessaire dans un délai ne dépassant pas trois années

Son exécution se base sur des fiches-projets détaillées qui définissent pour chaque action le temps imparti et le coût, ainsi que le rôle, les champs d'intervention et la responsabilité de chaque acteur concerné.

Le plan d'action prioritaire a été établi pour la période 2021-2023

5



DISPOSITIF DE SUIVI ET ÉVALUATION

DISPOSITIF DE SUIVI ET ÉVALUATION



Le dispositif de suivi et évaluation est au cœur de la stratégie nationale de gestion ...

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Le dispositif de suivi et évaluation vise 5 objectifs...



Fournir un état détaillé sur l'avancement des chantiers



Garantir la transparence et maintenir l'engagement des parties prenantes



Évaluer l'impact des composantes de la stratégie



Capitaliser sur les retours d'expérience



Faciliter une prise de décision éclairée



... des risques naturels et constitue *une composante majeure pour accomplir la vision de la stratégie*



PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

... et se décline sur trois niveaux



NIVEAU STRATÉGIQUE



Vérifier si le Plan Opérationnel de mise en œuvre s'achemine vers l'accomplissement de la vision

NIVEAU THÉMATIQUE



Vérifier l'impact des actions sur l'accomplissement des résultats attendus des 5 axes stratégiques

NIVEAU OPÉRATIONNEL



Vérifier l'état d'avancement des programmes et des projets et l'atteinte des objectifs liés à leur réalisation

DISPOSITIF DE SUIVI ET ÉVALUATION



Le dispositif de suivi et évaluation s'articule autour de trois composantes



INDICATEURS	
Indicateurs de performance	Mesure des moyens mis en œuvre et de la gestion optimale d'un projet
	Bonne gouvernance des institutions en charge de la gestion des risques de catastrophes naturelles
	Implication de tous les acteurs concernés dans l'élaboration des plans d'action de la réduction des risques
	Ressources investies dans la réduction des risques de catastrophes naturelles
Indicateurs de résultats	Mesure de l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie
	Meilleure connaissance des risques
	Bonne préparation aux urgences
	Adoption et déclinaison de la stratégie nationale au niveau territorial
	Amélioration d'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisques et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophes naturelles
	Renforcement de la résilience des infrastructures vitales
	Sensibilisation des populations et leur participation dans la réduction des risques
Indicateurs d'impact	Mesure des changements induits par la stratégie
	Réduction du taux de mortalité due aux catastrophes naturelles
	Réduction du nombre de personnes touchées par des catastrophes naturelles
	Réduction des pertes économiques directes dues aux catastrophes naturelles en proportion du Produit Intérieur Brut (PIB)
	Réduction de la perturbation des services de base et des dommages causés par les catastrophes naturelles aux infrastructures vitales

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur



المملكة المغربية
وزارة الداخلية